

Communiqué de Presse

Transitions Pro Hauts-de-France a signé sa Convention d'Objectifs et de Moyens 2020 - 2022 avec l'État

Transitions Pro Hauts-de-France et l'État ont signé, le lundi 28 septembre 2020, la première COM (Convention d'Objectifs et de Moyens) pour la période 2020-2022. Cette convention vise à faciliter l'accompagnement des salariés de la région dans leurs projets de transitions professionnelles.

La convention prévoit notamment de "favoriser la formation des salariés les moins qualifiés souhaitant bénéficier d'une transition professionnelle" et de "prioriser les reconversions sur les secteurs d'avenir issus de la transition écologique et numérique et les métiers en tension".



Transitions Pro Hauts-de-France inscrit dans le plan de relance

La signature de cette convention était l'occasion, pour la Présidence de Transitions Pro Hauts-de-France, de rappeler la mobilisation des partenaires sociaux pour participer au plan de relance de l'État et proposer des solutions innovantes.

De "l'intelligence économique" au service des salariés

Les co-Présidents de Transitions Pro Hauts-de-France, ont notamment rappelé que dans un contexte de crise, agissant comme un accélérateur de transitions, et face à un marché du travail bouleversé, et des territoires et secteurs d'activités inégaux face aux mutations, il était primordial d'optimiser et soutenir les moyens affectés aux transitions-reconversions professionnelles.

Faire de Transitions Pro Hauts-de-France un acteur majeur dans les solutions territoriales pour la formation et l'emploi est donc la volonté des partenaires sociaux.